



Documents requis pour l'inscription



Formation générale pour adulte

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/Guide-CS_EEPA.pdf

Tous les documents requis doivent être une copie originale et au nom de l'élève inscrit, selon son statut.



Né au Québec Code 11

Certificat de naissance certifié conforme et délivré par le Directeur de l'état civil.

Né au Canada, province autre que Québec Code 42

Certificat de citoyenneté canadienne délivré par le IRCC



Résident permanent Code 16 avec CSQ - Code 42 sans CSQ

Certificat de sélection du Québec (CSQ)

Confirmation de résidence permanente IMM-5292/IMM5688 délivrée par IRCC
Carte de résident permanent délivrée par IRCC (recto verso)
Une preuve de résidence de la catégorie 1
ET
Une preuve de résidence de la catégorie 2



Citoyen canadien né à l'extérieur du Canada Code 42

Certificat de naissance certifié conforme et délivré par le Directeur de l'état civil

Entrer la province et non le pays dans les données d'identification de l'élève

Une preuve de résidence de la catégorie 1
ET
Une preuve de résidence de la catégorie 2



Permis de travail Code 31

Permis de travail valide
Copie conforme du passeport (s'il n'y a pas de CPQ)
Certificat d'assurance médicale (s'il n'y a pas de RAMQ)

FRANCISATION SEULEMENT!!



Réfugié avec CSQ Code 40

Avis de décision & CSQ
Copie conforme du passeport (s'il n'y a pas de CPQ)
1 semestre d'anglais seulement sans permis d'étude

FRANCISATION SEULEMENT!! Sauf si possède un permis d'étude



Demandeur d'asile Code 38

Document de demandeur d'asile (délivré par CISR)
Copie conforme du passeport (s'il n'y a pas de CPQ)
Une preuve de résidence de la catégorie 1
ET
Une preuve de résidence de la catégorie 2

FRANCISATION SEULEMENT!!



Regroupement familial ou cas humanitaire Code 39

Certificat de sélection du Québec (CSQ)
Certificat de citoyenneté canadienne délivré par IRCC
Une preuve de résidence de la catégorie 1
ET
Une preuve de résidence de la catégorie 2

FRANCISATION SEULEMENT!!



Citoyen canadien ayant vécu de 3 à 5 ans au Québec - Code 18

Certificat de citoyenneté canadienne
3 ans de preuve d'adresse s'il n'y a pas de CSQ
Preuve de résidence au Québec de l'élève durant les 3 dernières années consécutives (parmi les choix énumérés dans catégorie 1 et 2)



*Élèves Internationaux (élèves payant)

Permis de visiteur
Permis d'études
Permis de travail si requis pour les cours d'anglais
*Se référer au département des Étudiants internationaux



Représentant étranger d'organisation internationale Code 30

Protocole de certification du Gouvernement du Québec

Preuve de résidence au Québec

Catégorie 1 :

Un document officiel provenant d'un ministère ou d'un organisme attestant l'adresse

EX :

- * Revenu Québec
- * Relevé d'apprentissage
- * Facture d'Hydro Québec
- * Allocation famille du Québec
- * Aide financière du Québec
- * Emploi Québec

* Tous autres documents de même nature

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes>

OU

1. Bail ou lettre du propriétaire
2. Un acte d'achat de la propriété résidentielle qui indique le nom du propriétaire
3. Une affirmation solennelle du propriétaire ou du locataire du lieu d'habitation ayant signé le bail attestant que l'élève ou son parent demeure bien à l'adresse indiquée si aucun autre document n'est disponible

ET

Catégorie 2 :

1. Carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ)
2. Permis de conduire du Québec
3. Avis d'imposition, taxes scolaires ou municipales
4. Facture ou état de compte d'une compagnie de téléphone, d'électricité ou de câblodistribution, etc

Dans le doute ou lors de situations particulières, la commission scolaire est en droit d'exiger la combinaison de plusieurs documents en vue d'établir la preuve de résidence au Québec.



<https://www.access.rsb.qc.ca/fr/>

Mise à jour : 24 novembre 2021